

**Règlement du concours de l'Association Asthme & Allergies pour gagner des parures de lit anti-acariens de la marque ProtecSom et des exemplaires du Grand Livre des Allergies.**

**1. Ce concours est organisé par l'Association Asthme & Allergies, « l'Organisateur »,** association à but non lucratif, régie par la loi 1901 dont le siège social se trouve au 8, rue Tronson du Coudray – 75008 Paris. Ce concours est placé sous la responsabilité de l'Association Asthme & Allergies. Le concours débutera le 7 octobre 2019 à 10h et s'achèvera le 20 octobre 2019 à minuit. L'inscription au concours est ouverte à toutes personnes, excepté aux personnes étant directement impliquées dans l'organisation dudit concours.

**2. Les critères d'inscription au concours sont les suivants :**

- Résider en France métropolitaine (exception pour la Corse).
- Être âgé de 18 ans ou plus au 7 octobre 2019.

**3. Modalités de participation :**

Pendant la période du Concours, l'Association diffusera sur sa page Facebook accessible 24h/24h à l'adresse suivante <https://www.facebook.com/associationasthmeetallergies> à n'importe quel moment de la journée, (y compris le week-end), des posts contenant des images relatives à l'allergie aux acariens. Ces images illustrent le quotidien des personnes souffrant d'allergie aux acariens. Les internautes qui souhaitent participer à ce concours devront tagger 3 (trois) amis, qui selon eux, pourraient se reconnaître dans les situations décrites.

Les « Participants » peuvent tenter leur chance plusieurs fois, si toutes les autres conditions sont respectées ; toutefois il ne pourra y avoir qu'un seul lot par gagnant.

**4. Conditions d'attribution des lots :**

Un tirage au sort sera effectué à la fin du concours par l'organisateur parmi les internautes ayant taggé au moins 3 « amis » Facebook.

La sélection des gagnants est faite par l' « Organisateur » et les résultats seront communiqués sous 10 jours ouvrés, sur la page Facebook de l'association. Un message privé Facebook sera envoyé aux gagnants uniquement.

Pour avoir accès à son lot, le gagnant devra envoyer ses coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) par mail à l'adresse : [contact@asthme-allergies.asso.fr](mailto:contact@asthme-allergies.asso.fr)

La décision de l' « Organisateur » sera définitive et aucune discussion ni correspondance ne pourra être prise en compte sans sa décision.

Lot n°1 – Parure de lit 2 personnes (Avec couette) – 1 gagnant - Valeur de 300€

- 2 housses d'oreiller anti-acariens Texaal Coton
- 1 housse de matelas Texaal Coton
- 1 Couette anti-acariens Texaal

Lot n°2 – Parure de lit (Avec housse de couette) 1 personne – 1 gagnant - Valeur de 250€

- 1 housse d'oreiller anti-acariens Texaal Coton
- 1 housse de matelas Texaal Coton
- 1 housse de couette anti-acariens Texaal Coton

Lot n°3 – Housse de matelas – 2 personnes - 1 gagnant – Valeur de 170€

- 1 housse de matelas Texaal Coton

Lot n°4 – Housse de matelas – 1 personne – 1 gagnant- Valeur de 100€

- 1 housse de matelas Texaal Coton

Lot n°5 à 10– Housse d'oreiller Texaal Coton – 6 gagnants – (Une housse par gagnant) Valeur de 19€ l'unité

- 6 housses d'oreiller anti-acariens Texaal Coton

Lots de n°11 à 15 :

- Le Grand Livre des Allergies. « Tout savoir sur la prévention et les traitements » - « Tous les allergènes de A à Z » - Editions Eyrolles – Valeur de 24,90 euros

Les lots ne peuvent être ni remboursés ni échangés.

#### **5. Garanties :**

Les participations seront acceptées à compter du 7 octobre 2019 à 10h et jusqu'au 20 octobre 2019 à minuit, heure française.

En participant au concours, les « Participants » acceptent le présent règlement.

#### **6. Protection des données :**

L'Organisateur s'engage à garantir la confidentialité des données personnelles des participants et de toute personne leur ayant fourni de telles informations et à remplir toutes leurs obligations conformément à la loi informatique, aux fichiers et aux libertés. L'Organisateur s'engage également à respecter toutes les obligations relatives à la protection des données personnelles.

Le responsable du traitement des données à caractère personnel des Participants est l'Organisateur, l'association Asthme & Allergies. La collecte de certaines données à caractère personnel des gagnants (tels que nom, adresse postale, téléphone et email) est nécessaire dans le cadre de ce concours pour l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur et pourront être transmises à un prestataire assurant l'envoi ou la remise des dotations.

Les données seront conservées par l'Organisateur pendant la durée minimum nécessaire à la gestion du concours.

Conformément aux dispositions du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les participants au Concours disposent d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données à caractère personnel les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@asthme-allergies.asso.fr](mailto:contact@asthme-allergies.asso.fr)

La participation au concours emporte l'acceptation du règlement.

**7. Ces termes et conditions seront régis par les lois françaises, et les « Participants » et l'« Organisateur » seront soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de France.**

En cas d'annulation du jeu, l'«Organisateur » ne versera aucun dédommagement aux « Participants ».